

N/REF : 19/09/2025 9H32 C:000003 I:80067
V/REF : AC/C28412
V/Email reçu le Vendredi 19/09/2025 a 9H32

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. GRO
IMMEUBLE : RES. GUENROC - GRO
RUE DE LA FONTAINE
RESIDENCE GUENROC
35360 MEDREAC

Rennes, le

05 Novembre 2025

Référence Marché: 024071-ELT-003

LOCALISATION : ALLEE FONTAINE - YVONNE LEGRAIN 02 99 07 59 56
LOGEMENT N° 011887, PORTE N°101, REZ DE CHAUSSEE

MOTIF : REMPLACEMENT RADIATEUR SEJOUR
RADIATEUR 1250 OU 1500W VOIR DIMENSION SUR PLACE

Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 23/09
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
PRISE DE REF ET MISE EN COMMANDE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATERIEL

INTERVENTION DU 31/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
MISE HORS TENSION
REMPLACEMENT RADIATEUR ELECTRIQUE SEJOUR
RACCORDEMENT ELECTRIQUE
REMISE SOUS TENSION
PROGRAMMATION RADIATEUR
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 03/11/25 a 15H26 M. E ROCHE
2110: MSG REP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	ELT023-FP.Radiateur chal.douce 2000W	2	360,00		360,00
	TOTAL H.T.				360,00
	T.V.A. a 10,00%				36,00
	TOTAL T.T.C.En EURO				396,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.